



Gingins, le 9 février 2017

CONSEIL COMMUNAL
1276 GINGINS

Extrait des décisions du Conseil Communal de Gingins

Séance du 9 février 2017

Présidence : Pierre Schaller

Conseillers présents : 32

Conseillers absents : 8

Majorité absolue : 17

Dans sa séance du 9 février 2017, le Conseil communal de Gingins a pris la décision suivante :

Réhabilitation de la dépendance communale

Vu le préavis municipal n°12 et après avoir entendu le rapport de la commission ad hoc, le Conseil communal de Gingins a adopté, à la majorité moins 1 abstention, le préavis municipal n°12.

Il accorde ainsi à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 980'000.- dans le but de réhabiliter la dépendance communale, l'autorise à réaliser les travaux pour créer des locaux administratifs et 2 logements dans ladite dépendance et à recourir à un emprunt bancaire, jusqu'à hauteur du crédit d'investissement, aux meilleures conditions du marché au moment qu'elle jugera opportun.

Prochaine séance du Conseil communal

le mercredi 26 avril 2017

Pour extrait conforme :

Le Président :

Pierre Schaller



La Secrétaire

Nathalie Haab